

LA  
 CONFIANCE  
 DU  
 FIDÈLE,  
 OU  
 SERMON\*

Sur l'Épître aux *Romains* Chap. VIII. v. 33.

*Qui est-ce qui condamnera? CHRIST  
 est celui qui est mort ; & qui plus  
 est, qui est résuscité.*

**M**ES FRÈRES, on ne goûte jamais si bien les douceurs de la Paix, qu'après qu'on a passé par toutes les alarmes & par toutes les horreurs de la Guerre. Des Gens qui ont toujours vécu dans le sein d'un Etat tranquille, où ils

\* Prononcé à *Rotterdam*, le Dimanche matin 27. de Mars 1712. Jour de *Pâques*.

ils ont vu chacun s'employer paisiblement aux exercices de sa Vocation , & où ils ont pu , sans trouble , jouir de ce que la Providence leur a donné , instruire & élever leurs Enfans , les voir s'avancer en âge pour les seconder dans leurs emplois , pour leur succeder dans le rang qu'ils occupent , & pour heriter de tout ce qu'ils possèdent : ces gens-là ne connoissent pas si bien le prix de tous ces avantages , que ceux qui , de leurs propres yeux , ont vu le Soldat ennemi entrer dans leur Ville , la rage dans le cœur , les armes à la main , les blasphêmes à la bouche ; brûler les Temples , piller les maisons du Bourgeois ; arracher les Enfans d'entre les bras de leurs Meres & les écraser impitoiablement contre le mur , massacrer , sans quartier & sans distinction , Hommes & Femmes , Jeunes & Vieillards ; en un mot , mettre l'horreur & le feu par tout , remplir tout de sang & de carnage. Car lorsque ces fureurs sont passées , on savoure , si j'ose le dire , à longs traits le plaisir d'une heureuse tranquillité : lorsque la Paix vient à succeder à ces confusions & à ces désordres , rien n'est égal à la satisfaction & à la joie dont on se sent pénétré. Alors les Peuples , ravis de se voir délivrés des malheurs qui les accabloient , font éclater par tout des marques de leur commune allégresse , & chacun s'efforce de  
fai-

faire paroître , à l'envi , combien il prend de part au retour de la Felicité publique.

Il en est de même , mes Freres , de la Guerre & de la Paix spirituelles que nous avons avec Dieu. JESUS-CHRIST déclare dans l'Evangile , *Qu'il y a plus de joie au Ciel pour un seul pécheur qui vient à s'amender , que pour quatre-vingt-dix-neuf Justes , qui n'ont pas besoin de repentance :* & nous pouvons dire aussi qu'il y a moins de joie dans l'ame des Justes , qui , par une continuelle application à la Sainteté , ont , depuis long-tems , entretenu une heureuse Paix avec Dieu , qu'il n'y en a dans celle d'un Pécheur repentant , qui , par sa repentance , engage Dieu à s'appaiser envers lui. Si l'homme étoit toujours demeuré innocent , s'il s'étoit toujours constamment tenu à la premiere Alliance que Dieu traita avec lui , s'il n'avoit , par conséquent , jamais reçu du Ciel que des marques de faveur & d'approbation ; je ne sai s'il eût aussi bien compris le bonheur de sa condition , qu'il le comprend aujourd'hui , lorsqu'après avoir gemi sous le fardeau de ses crimes , après avoir senti la main de Dieu appesantie sur lui , après avoir contemplé le redoutable appareil de sa Justice , après avoir été percé de quelques traits de sa colere , après s'être vu sur le point d'être consumé par les ardeurs de sa vengeance ; il rentre en grace,

ce , il voit la face de son Dieu appaisée envers lui , il reçoit des gages sensibles de sa Réconciliation , il goûte dans son cœur la joie de son Salut : car alors ce sont des transports & des ravissemens qui se sentent bien mieux , qu'ils ne se peuvent exprimer.

Ce fut , mes Freres , un de ces ravissemens & de ces transports , qui fit autrefois pousser à *S. Paul* les paroles que vous venez d'entendre. Dans le Chapitre précédent , il avoit dépeint l'état d'un Pécheur sous la Loi , laquelle étoit un Ministère de condamnation & de mort. Dans ce Chapitre , il dépeint l'état d'un Fidele sous la Grace , laquelle est une Dispensation de Justice & de Vie. Dans celui-là , il avoit représenté les sujets d'alarmes , de fraieur , & même de désespoir du premier ; dans celui-ci , il représente les sujets de joie , de confiance & de paix du second. Il fait voir que la condition de ce dernier est la plus douce & la plus heureuse de toutes les conditions , puisque Dieu , appaisé par le Sacrifice de son Fils , de Juge & d'Ennemi qu'il étoit auparavant , est devenu son Sauveur & son Pere , & qu'il convertit en biens , les maux mêmes les plus cruels que le monde lui fait. *Il n'y a nulle condamnation pour ceux qui sont en JESUS-CHRIST* , dit-il d'abord , c'est-à-dire , *qui ne marchent pas selon*

*selon la chair, mais selon l'esprit.* Et après avoir expliqué plus amplement ce que c'est qu'être en JESUS-CHRIST, & être remonté, pour ainsi dire, jusqu'au Decret de Dieu, en vertu duquel les Fideles, comme autant de greffes mystiques, ont été entés à ce Divin Sep, il prouve, par la nécessaire liaison qu'il y a entre toutes les graces salutaires, que l'élection, la vocation, la justification des Fideles seront infailliblement suivies d'une Gloire éternelle. Car, dit-il, ceux que Dieu a préconnus, il les a aussi prédestinés à être rendus conformes à l'Image de son Fils: & ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés: & ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés: & ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. Puis, la comparaison de l'heureux état où le Fidele se trouve aujourd'hui, par la misericorde de Dieu, avec l'état affreux dans lequel le péché l'avoit auparavant précipité; & la consideration de toutes les graces salutaires & de l'union indissoluble qu'elles ont entre elles, en sorte qu'on ne peut en recevoir une, qu'on ne reçoive ensuite toutes les autres, remplissant, tout d'un coup, cet Apôtre comme d'un saint enthousiasme; il s'écrie: *Que dirons-nous donc à ces choses?* Tout cela ne suffit-il pas pour dissiper nos inquiétudes & nos alarmes, & pour détremper l'amertume

de nos afflictions ? Quel Ennemi peut nous paroître redoutable , depuis que Dieu s'est mis dans nos interêts ? *DIEU est pour nous : qui sera desormais contre nous ? Qui est-ce qui intentera accusation contre les Elûs de Dieu ? Dieu est celui qui justifie. Qui est-ce qui condamnera ? CHRIST est celui qui est mort ; & qui plus est , qui est résuscité.*

Que pouvons-nous choisir de plus propre à fixer notre Meditation , dans ce Jour où nous célébrons la memoire de la Mort & de la Résurrection de notre Divin Sauveur , que ces dernieres paroles , qui nous rappellent l'un & l'autre de ces deux grands Evenemens , & qui en même tems nous déclarent quels sont les fruits que nous devons en recueillir ? Afin donc de vous les expliquer , nous examinerons d'abord l'interrogation , pleine de confiance , que fait ici l'Apôtre : *Qui est-ce qui condamnera ?* Et puis nous considererons le fondement sur lequel il appuie la confiance qu'il a de n'être point condamné ; c'est que *JESUS-CHRIST est celui qui est mort ; & , qui plus est , qui est résuscité.* Chrétiens , qui dans ces jours d'épreuve , avez découvert dans votre cœur & dans votre vie , des justes sujets de trembler , de vous abattre , de vous humilier devant Dieu par le sentiment de votre indignité , de votre corruption , du

grand

grand nombre de péchés dont vous vous êtes trouvés coupables ; voici de quoi vous consoler , voici de quoi raffermir vos esperances ébranlées , voici de quoi dissiper vos alarmes & vos craintes : *CHRIST est celui qui est mort , & , qui plus est , qui est résuscité ; Qui est-ce qui vous condamnera ?* Dieu veuille que chacun de nous puisse s'appliquer ces paroles. Amen.

I. P A R T I E.

Il est important de remarquer , avant toutes choses , de qui l'Apôtre a dessein de parler , lorsqu'il demande avec tant de confiance : *Qui est-ce qui condamnera ?* Est-ce des hommes en général , par opposition aux démons ? Non. Les hommes , à les regarder dans cette généralité , sont tous sous la condamnation , aussi-bien que ces Esprits impurs , parce qu'ils ont tous péché comme eux : complices des mêmes crimes , ils sont naturellement dévoués à la même peine. Est-ce de ceux qui , par le bonheur de leur naissance , se trouvent dans l'enceinte du Christianisme , par opposition aux autres hommes , qui , abandonnés à eux-mêmes , se sont plongés dans les ténèbres de l'Infidélité , ou de la Superstition ? Non encore. Car *tous* Rom. IX. *ceux qui se disent d'Israël ne sont pour-* <sup>6.</sup> *tant pas Israël.* Combien de faux Freres

parmi les Chrétiens ? Combien de prévaricateurs & de traîtres , qui , bien qu'ils portent extérieurement les Livrées de JESUS-CHRIST , ne laissent pas de s'entendre secretement avec son Ennemi ? Ces gens-là ne font-ils pas exposez à une condamnation d'autant plus grande que les autres , qui n'ont jamais oui parler de JESUS-CHRIST , que leurs lumieres sont plus vives & plus abondantes , & les graces qu'ils ont reçues de Dieu , plus particulieres & plus sensibles ? L'Apôtre parle donc ici d'un certain ordre choisi de Chrétiens , sçavoir de ceux qu'il a appellés , dans le verset précédent , les Elûs de Dieu : *Qui est-ce qui intentera accusation contre les Elûs de Dieu ?* De sorte qu'il faut sous-entendre ici les mêmes paroles : *Qui est-ce qui condamnera les Elûs de Dieu ?*

Mais on peut considerer les Elûs dans deux états differens : ou bien en tant qu'ils sont élûs simplement , mais qu'ils n'ont encore senti aucun effet de leur élection , qu'ils sont encore plongés dans leur aveuglement & dans leur corruption naturelle , & que l'Esprit de Dieu ne les a point encore éclairés & sanctifiés. Tel étoit S. Paul , avant sa Conversion. Il étoit élû , sans doute , comme l'évenement le justifie. Dieu l'avoit mis à part dès le ventre ; mais ce *qu'il étoit n'étoit pas encore ap-*  
*paru.*

*paru.* Au contraire, c'étoit un Persécuteur, un Blasphémateur, un Oppresseur, un Loup altéré du sang des innocentes Brebis du Seigneur JESUS. Ou bien on peut considerer les Elûs comme aiant déjà actuellement reçu des effets de leur élection, en tant qu'ils croient en JESUS-CHRIST, qu'ils ont paix avec Dieu, qu'ils ont été régénérés & sanctifiés par l'Esprit de Verité. Tel fut le même S. Paul, lorsque, miraculeusement converti à l'Évangile, cette passion, pour ne pas dire cette fureur, avec laquelle il avoit jusques-là poursuivi les Fideles de Ville en Ville, se trouva en lui changée en un saint zèle pour les interêts & pour la gloire du Seigneur JESUS. Ce n'est plus cet homme qui ne respiroit que menaces & tueries : c'est un homme au contraire, qui est mort au monde, qui est crucifié avec CHRIST, qui est prêt à servir lui-même d'aspersion sur le Sacrifice & le Service de la Foi des Chrétiens. Vous comprenez sans doute, mes Freres, que l'Apôtre considere ici les Elûs dans le dernier état, & non dans le premier. Ceux dont l'élection n'est pas encore manifestée, qui sont encore esclaves du péché, qui ne connoissent point JESUS-CHRIST, ou qui ne croient point en lui, ou qui, faisant profession de croire en lui, deshonnorent cette profession par les

déreglemens d'une vie impure & criminelle : ces gens-là , quelque élus qu'ils soient au fond , ne sont point en état de justification : on ne peut pas dire d'eux ; *Qui est-ce qui les condamnera ?* Loin d'ici l'Erreur , aussi pernicieuse qu'elle est ridicule , de ceux qui prétendent , que les Elûs , par leur seule élection , sont actuellement justifiés , avant même que de naître ; & que ni la corruption qu'ils apportent au Monde , ni les crimes qu'ils peuvent commettre avant leur régénération ne les exposent point à la condamnation de Dieu. Et d'où vient donc que *S. Paul* , parlant à des Fideles convertis , & par conséquent élûs , leur dit que , dans leur premier état , ils étoient *Ennemis de*

*Coloss. I.*  
*21. Ephes.*  
*II. 2. 3.*

*DIEU & Enfans de la colere ?* D'où vient que l'Écriture , pour exprimer l'heureux changement que la Foi produit dans la condition des Fideles , dit que , par elle , *ils sont passés de la mort à la vie ?*

*Jean V.*  
*24.*

Concluons donc que les Elûs de Dieu , dont l'Apôtre parle ici , sont , précisément & exclusivement à tous autres , ceux dont il a fait la peinture dans tout ce Chapitre. Car comme au verset vingt-septieme , il a déclaré , que , par *ceux qui aiment Dieu* , il entend *ceux qui sont appellés selon le Propos arrêté de Dieu* : de même , dans notre Texte , par les Elûs de Dieu , par ceux qui appartiennent au

Pro-

Propos arrêté de Dieu, il faut entendre ceux qui aiment Dieu, qui sont en JESUS-CHRIST, non seulement par la Foi, mais aussi par la charité; qui ne marchent point selon la chair, mais selon l'esprit; qui ont l'Esprit de DIEU habitant en eux; qui, par la vertu de cet Esprit saint, mortifient les faits du corps; qui, appelés à posséder un jour le Ciel & à partager un même heritage avec CHRIST, s'appliquent à se rendre ici-bas semblables à lui par la sanctification, comme ils lui seront un jour rendus semblables dans la Gloire. En un mot, par les Elûs de Dieu, l'Apôtre entend ceux qu'il a appelés, dans un des versets précédens, *les Saints selon DIEU: l'Esprit prie pour les Saints selon DIEU.* Voilà quels sont ceux dont S. Paul demande ici, *qui les condamnera?* Là-dessus, permettez-nous de faire cette Reflexion, c'est que bien que l'Ecriture nous déclare, en plusieurs endroits, que la Foi seule nous justifie, parce qu'elle est comme la main qui reçoit la Grace que Dieu nous offre en JESUS-CHRIST & qui embrasse ce grand Redempteur; il est certain néanmoins que les fruits de cette justification, tels que sont la joie, la paix de l'Ame, la confiance; ces fruits, dis-je, ne se peuvent cueillir que par ceux qui, à la Foi en JESUS-CHRIST, auront joint une

vie sainte & purifiée de la souilleure du péché. Vous le voiez dans tout le Chapitre d'où mon Texte est tiré. Entre tous les caracteres du Fidele, entre toutes les dispositions qui peuvent donner droit au Fidele de s'afsûrer de son salut, l'Apôtre appuie particulièrement sur la Sainteté. Il semble que ce soit en cela seul qu'il fasse consister l'essence du Chrétien, & que, dans sa pensée, ce doive être l'unique fondement de sa confiance: *Il n'y a maintenant nulle condamnation pour ceux qui sont en JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, qui ne cheminent pas selon la chair, mais selon l'esprit.* Non que ce soit en effet la Sainteté qui nous mette à couvert de la condamnation: à Dieu ne plaise que nous avancions une Proposition si contraire à l'Analogie de la Foi, & si manifestement combattue par le Texte même que nous avons en main, où l'Apôtre déclare, comme nous le verrons dans la suite, que la source de notre salut, de notre assurance, de notre joie se doit uniquement chercher en JESUS-CHRIST par la Foi. Mais c'est que, comme la Foi est la condition de l'Évangile, la Sainteté de même est la condition de la Foi: comme sans la Foi le merite de CHRIST ne nous serviroit de rien, sans la Sainteté de même la Foi nous seroit inutile. Nous pouvons être accusez devant Dieu ou bien d'avoir  
violé

violé la Loi, &, par conséquent, d'être coupables de mort; la Foi nous justifie de cette accusation, en nous appliquant le merite de JESUS-CHRIST: ou bien d'avoir une Foi fausse & hypocrite, &, par conséquent, de n'être pas en droit de regarder le merite de JESUS-CHRIST comme un bien qui soit à nous; la Sainteté détruit cette accusation nouvelle, en justifiant la verité & la sincérité de notre Foi. Car la Foi, & la Foi seule purifie nécessairement le cœur, & est en nous une source féconde de bonnes œuvres. Ceux en qui ce caractère ne se trouve pas sont des branches mortes qui seront retranchées: ce sont des faux *Israélites*, dans l'esprit desquels il y a de la fraude, & à qui, par conséquent, Dieu ne laissera pas d'imputer l'iniquité. Encore une fois, il n'y a que les *Saints selon DIEU* qui puissent dire avec S. PAUL: *Qui est ce qui condamnera? CHRIST est celui qui est mort; &, qui plus est, qui est résuscité.*

J'ai remarqué au commencement de ce Discours, que l'Apôtre oppose ici la condition du Chrétien sous l'Évangile, à celle du Juif sous la Loi. Lorsque le pécheur étoit encore sous l'œconomie Mosaique, & qu'il s'arrêtoit là, sans porter les yeux sur la Redemption que Dieu devoit lui procurer un jour; lorsqu'il étoit, dis-je,

sous cette œconomie , qui , comme parle S. Paul , faisoit abonder l'offense , & , par consequent , la condamnation ; lorsqu'il étoit dans ce déplorable état , dont l'Apôtre nous a fait une si vive peinture dans le Chapitre précédent : je l'avoue , il ne pouvoit pas tenir ce langage ; de quelque côté qu'il jettât les yeux , il trouvoit sa condamnation écrite par-tout. Condamnation au-dehors : la Loi maudissoit , sans ressource , tous les Transgresseurs : & dans cette multitude de Sacrifices qu'elle exigeoit des hommes , elle leur mettoit devant les yeux une vive image de la mort qu'ils avoient meritée , & elle leur imposoit , en même tems , l'obligation de s'en reconnoître dignes. Condamnation au-dedans : la conscience , reveillée par les tonnerres de la Loi , prenoit le parti de Dieu contre l'homme : elle faisoit la fonction d'accusateur , qui déposoit qu'il avoit péché ; de témoin , qui confirmoit la même chose ; de Juge qui le condamnoit à la mort ; de bourreau , qui exécutoit la sentence. Condamnation au Ciel : le Pécheur y voioit un Dieu irrité , une colere consumante embrasée , une Sainteté infinie qui demandoit vengeance , une Justice toute-puissante qui se préparoit à la faire. Condamnation sur la Terre : toutes les créatures sembloient s'unir , pour venger , d'un commun effort , les outrages faits à leur

leur Créateur. Les Montagnes qui trembloient, les Tonnerres qui grondoient, les Feux & les Eclairs qui se faisoient voir de toutes parts, la Foudre qui éclatoit: tout cela crioit à l'Homme; *Parce que tu as péché, Malheureux, tu mourras.* Bien loin qu'on pût dire alors: *Qui est-ce qui nous séparera de la dilection de Dieu?* Il falloit dire, au contraire: *Qui est-ce qui nous reconciliera avec Dieu?* Bien loin qu'on pût dire: *Qui est-ce qui condamnera?* Il falloit dire, au contraire: *Qui est-ce qui ne condamnera pas?* Confus, tremblant, accablé d'une inquietude mortelle; c'est alors que le Pécheur s'écrioit: *Helas, malheureux que je suis! Qui me délivrera de la condamnation? Qui me délivrera de ce corps de mort?*

Rom.  
VII. 24.

Graces à Dieu, mes Freres, qui nous a sauvés par JESUS - CHRIST, de cette severe Oeconomie, où la Justice de Dieu paroisoit dans toute sa terreur, à fait place à une Oeconomie de condescendance & de misericorde, où la Grace de Dieu nous est clairement apparue. Dieu a révoqué la Sentence de mort qu'il avoit prononcée contre nous, & converti en bénédictions la malédiction dont il nous avoit chargés. Si les Israëlites vinrent à une montagne qui se touchoit à la main, & au feu brulant, & au tourbillon, & à l'obscurité, & à la tempête, & au retentissement de la trompette,

Heb. XII.  
18. 19. &  
Suiv.

te,

*te, & à une voix si terrible, que ceux qui l'ouïrent prièrent qu'elle ne leur fût plus adressée, & que MOÏSE lui-même avoua qu'il en étoit épouvanté & qu'il en trembloit. pour nous, nous sommes venus à la Montagne de Sion, & à la Cité du DIEU vivant, & à la Jerusalem céleste, & à l'Eglise des premiers nés qui sont écrits dans les Cieux, & à JESUS le médiateur de la nouvelle Alliance, & au sang de l'aspersion prononçant de meilleures choses que le sang d'ABEL. Là nous n'entendons plus gronder le Tonnerre, nous ne voions plus tomber la Foudre. Le sentiment d'une bonté, dont les Trésors ne se peuvent épuiser, a succédé à la vue d'une Justice qui nous paroïssoit comme un feu consumant; la Paix à la Guerre, le calme à l'agitation, l'assurance à la crainte, dirai-je? ou au desespoir. En un mot, au lieu que dans le premier état tout sembloit lugubre & funeste pour nous; dans l'état où la Grace nous a mis, au contraire, tout nous console & nous rassure, nul danger ne nous effraie, nul Ennemi ne nous paroît redoutable, nous les défions tous comme trop foibles pour nous nuire. Qui nous séparera de la dilection de DIEU? Qui est-ce qui nous condamnera?*

Ces paroles peuvent être considérées ou dans la liaison qu'elles ont avec celles qui précèdent, ou dans la liaison qu'elles ont avec cel-

celles qui suivent. Nous les considererons, sous cette dernière idée, dans la seconde Partie: arrêtons-nous un moment ici à les regarder sous la première. DIEU, dit l'Apôtre, *est celui qui justifie; qui est-ce qui condamnera?* Si c'étoit un Homme qui nous donât l'absolution de nos crimes, & qui de sa propre Autorité nous affranchît de l'Enfer & nous ajugeât le Ciel; comme il n'y en a point qui puisse savoir si nous avons une véritable Foi, & si nous nous repentons bien sincèrement, qu'il n'a aucun droit à nous donner à la Gloire céleste, qu'il doit d'ailleurs être jugé lui-même, que ses Jugemens doivent être revus; nous pourrions, je l'avoue, craindre encore d'être condamnés. Ou bien si c'étoit notre propre Conscience qui nous justifiât; comme elle est souvent aveuglée par l'Amour-propre, par les passions, par les préjugés, par les faux raisonnemens, par l'ignorance, par mille illusions qu'elle se fait à elle-même; nous n'aurions pas dans le fond beaucoup plus de sujet d'être tranquilles. Le *Pharisien* superbe, qui se vançoit d'être plus saint que les autres, qui rendoit grâces à Dieu de ce qu'il n'étoit pas aussi grand pécheur que le *Péager*, qui se félicitoit de n'être ni injuste, ni ravisseur, ni adulateur; cet Homme, dis-je, tout juste qu'il étoit à ses propres yeux, ne descendit pourtant point justifié dans sa maison, dit l'Écriture: c'est-à-dire,

re, que Dieu ne ratifia pas le Jugement que sa Conscience abusée prononçoit en sa faveur. Mais puisque c'est Dieu lui-même, celui qui sonde les cœurs & les reins, aux yeux de qui toutes choses sont nuës & découvertes, qui ne voit rien au-dessus de lui, qui ne doit rendre compte de ses Actions à personne; puisque c'est Dieu qui nous déclare innocens, qui oseroit lui soutenir que nous sommes coupables? Qui oseroit nous condamner? *Quelqu'un a-t-il droit de lui demander qu'as-tu fait?* dit l'Auteur du Livre de la Sagesse. Peut-on appeler de ses Arrêts? Ses Sentences doivent-elles être examinées de nouveau, comme si ou la passion, ou l'interêt, ou la faveur, ou l'ignorance de Cause, ou quelque'autre raison de cette nature lui avoit fait prononcer un Jugement faux, téméraire, injuste? Non sans doute. Le Fidele peut s'appliquer, & s'applique en effet, comme vous le voiez dans mon Texte, ces belles paroles que le Prophete met dans la bouche du

*Esaië* L. MESSIE: *Celui qui me justifie est près; qui débatera contre moi? Comparoifsons ensemble: où est mon adverse Partie? Qu'elle approche. Voilà le Seigneur l'ÉTERNEL m'aidera: qui est celui qui me condamnera?*

De là, Mes Freres, nous pouvons recueillir deux Verités d'autant plus importantes, qu'elles sont infiniment consolantes. La premiere, que le Fidele peut s'afflurer de

de son Salut: car autrement, comment pourroit-il dire: *Qui est-ce qui condamnera?* En vain prétend-on que l'Apôtre avoit des lumieres extraordinaires; qu'il avoit pu apprendre, par quelque particulière Révélation, que son Salut étoit à couvert; mais qu'on ne peut rien conclurre de là pour les simples Fideles, dont les lumieres & les graces sont plus bornées: car ne faut-il pas avoir lu tout ce Chapitre avec bien peu d'attention & de reflexion, pour n'y avoir pas remarqué, que S. Paul y parle non en qualité d'Apôtre & d'Homme qui avoit reçu des Dons miraculeux; mais en qualité de simple Fidele, & d'Homme qui étoit en JESUS-CHRIST: qu'il y parle non de lui-même en particulier; mais de tous les Elûs de Dieu en général; & qu'enfin le fondement, sur lequel il appuie sa Confiance, n'est pas une certaine Révélation qui n'eût été faite qu'à lui; mais le Merite & la Justice de JESUS-CHRIST: CHRIST est celui qui est mort; & , qui plus est, qui est résuscité, lequel aussi est assis à la droite de DIEU, où même il fait Réquête pour nous. Voilà sur quoi il fonde l'assurance qu'il a de n'être jamais condamné: sur la mort de CHRIST, sur sa Résurrection, sur son Ascension glorieuse dans le Ciel, & sur sa puissante Intercession. Et comme tout cela ne regarde pas seulement

3. Am-  
broise.

ment S. Paul, qu'il regarde aussi tous les Fideles; pourquoi ne feroit-il pas naître dans le cœur de tous les Fideles la même confiance & la même persuasion? En vain dit-on encore, qu'il y a de la présomption & de la temerité dans cette confiance. Il y en a, je l'avoue, à l'égard de ceux qui s'y abandonnent, quoiqu'ils n'aient point accompli les conditions de l'Evangile; mais il n'y en a point à l'égard de ceux qui ont accompli ces conditions: il y en a à l'égard de ceux qui s'appuient sur leur propre merite; mais il n'y en a point à l'égard de ceux qui ne s'appuient que sur le merite de CHRIST & sur la Misericorde de Dieu. *Je ne me glorifie point d'être juste, dit un Ancien, mais d'avoir un Redempteur: je ne me vante point d'être sans péché, mais d'avoir obtenu misericorde. Croire que JESUS-CHRIST a repandu son sang & qu'il a goûté la mort pour moi, ce n'est point présomption; c'est Foi. Publier ce que j'ai reçu, ce n'est point orgueil; c'est reconnoissance.*

L'autre Verité que ces mêmes paroles nous apprenent, c'est que Dieu nous pardonnant nos péchés ne nous justifie pas à demi; il nous justifie pleinement: il ne nous affranchit pas seulement d'une partie de la condamnation dont nous étions menacés, il nous affranchit de toute condamnation. Verité qui renverse l'Opinion de  
ceux

ceux qui prétendent , que bien que Dieu nous ait remis toutes nos fautes , en consideration de la Satisfaction de JESUS-CHRIST , il ne laisse pas de nous réserver encore une partie de la peine que ces fautes meritoient , & qu'il faut expier ces restes de peines ou dès cette vie , par des satisfactions équivalentes , ou même après la mort , dans un feu terrible qui doit tourmenter les Elus , & les seuls Elus de Dieu , souvent pendant plusieurs siècles. Que peut-on s'imaginer de plus absurde que cette Opinion , que Dieu nous justifie comme si nous étions innocens , & que cependant il ne laisse pas de nous punir comme si nous étions coupables : qu'il casse la Sentence de notre condamnation , & que néanmoins il nous fasse souffrir les supplices auxquels nous étions condamnés ? Si l'Apôtre eût été dans cette pensée , auroit-il demandé , comme il le fait ici : *Qui est-ce qui condamnera ?* Car n'auroit-on pas pû lui repliquer ? Il est vrai , on ne peut condamner les Elus aux peines de l'Enfer ; mais on peut les condamner aux peines du Purgatoire : Dieu les exemte des premières ; mais il ne les exemte pas des autres ? Et quoi de plus contraire tant à la déclaration qu'il fait dans notre Texte , qu'à celle qu'il a faite au commencement de ce Chapitre : *Qu'il n'y a plus desormais de condamnation*

pour ceux qui sont en JESUS-CHRIST? D'ailleurs, l'Écriture ne nous déclare-t-elle pas par tout, que c'est le Sang de CHRIST qui nous nettoie de nos péchés? Et n'est-ce pas cette même Verité que l'Apôtre confirme dans notre Texte, quand, pour rendre raison de sa confiance, il ajoute: CHRIST est celui qui est mort; & , qui plus est, qui est résuscité? C'est ce qui va faire le sujet de notre seconde Partie.

<sup>1</sup> Jean  
1.7.

## I I. P A R T I E.

L'Apôtre ne dit pas que nous aions parfaitement accompli la Loi, & que notre justification soit un fruit de notre justice: il savoit que nous manquons tous en plusieurs choses, & que si ceux-là mêmes qui sont les plus justes étoient examinés à la rigueur, il se trouveroit encore en eux un grand nombre de péchés & de dispositions vicieuses & criminelles, qui suffiroient pour attirer sur eux la condamnation & la mort. Il ne dit pas que nous aions expié nos crimes par des satisfactions équivalentes: il connoissoit trop-bien la foiblesse & l'impuissance de notre nature, & le peu de proportion qu'il y a entre nos meilleures œuvres, & le nombre aussi-bien que l'atrocité de nos transgressions. Mais, sans s'arrêter à nous-mêmes, il va droit à JESUS-CHRIST, pour cher-

chercher en lui la source de notre justification & de notre salut. Nous ne serons point condamnés : & pourquoi ? Parce que nous trouvons en JESUS-CHRIST de quoi nous faire absoudre : CHRIST est celui qui est mort ; & , qui plus est , qui est résuscité. Ici , mes Freres , S. Paul semble avoir dessein de prévenir une objection , qu'il étoit assez naturel de lui faire sur ce qu'il avoit dit , que Dieu nous justifie. Est-ce donc , pouvoit-on lui repliquer , est-ce que la Verité , que la Sainteté , & que la Justice de Dieu peuvent lui permettre de justifier , c'est-à-dire , de déclarer innocens & d'absoudre des Etres coupables & dignes de mort ? Oui , dit l'Apôtre , lorsque ces coupables ont eu un Répondant tel que JESUS-CHRIST , qui a souffert la mort pour eux , qui a satisfait à la Justice de Dieu pour eux. *Qui est-ce qui pourroit les condamner ? CHRIST est celui qui est mort.*

Il faut l'avouer en effet , mes Freres ; quelque inclination que Dieu eût à faire miséricorde , il ne pouvoit néanmoins exercer cette Vertu au préjudice de ses autres Vertus ; au préjudice de sa Justice , de sa Verité , de sa Sagesse. Sa Justice , qui avoit été outragée , demandoit réparation. Sa Verité , qui avoit prononcé Sentence de mort contre le péché , demandoit que cette Sentence fût exécutée. Sa Sagesse ,

L 2

qui

qui s'occupe à faire éclater la gloire de toutes ses autres Vertus, demandoit que le péché fût sévèrement puni. Pourquoi? Afin, d'un côté, que les hommes comprissent que Dieu, par sa propre nature, a une aversion infinie pour le crime; &, de l'autre, que la vue de cette punition même les portât efficacement à y renoncer. Admirez ici, mes Freres, la conduite de cette Sagesse adorable. Elle trouve, dans ses profondeurs, le moien d'accorder ces Vertus; de sauver le Pécheur, pour satisfaire la Misericorde; &, en même tems, de punir le péché, pour satisfaire la Justice, la Verité, la Sainteté. Elle fait passer sur JESUS-CHRIST nos langueurs, nos douleurs, l'amende à laquelle nous étions condamnés: elle fait passer sur nous la Justice, la Vie, la Paix, la Felicité de JESUS-CHRIST. Merveilleuse Dispensation! où *la Gratuité & la Verité s'entreencontrent*; où *la Justice & la Paix s'entrebaissent*. *Qui est-ce qui condamnera? CHRIST est celui qui est mort.*

Et certainement, mes Freres, soit que vous consideriez la mort de JESUS-CHRIST en elle-même, soit que vous la regardiez par rapport à la souveraine dignité de sa Personne, vous tomberez d'accord qu'on ne pouvoit faire de plus grande satisfaction à la Divinité offensée, & que rien n'étoit plus capable d'épuiser  
les

les peines que nous avons méritées par notre péché. La mort de JESUS-CHRIST a été non une mort naturelle, mais une mort violente; non une mort violente seulement, mais une mort sanglante; non une mort sanglante seulement, mais une mort de criminel; une mort accompagnée de honte & d'infamie; une mort maudite de Dieu & des hommes; une mort dans laquelle, au travers de la rage & de la cruauté de ses Bourreaux, il est aisé d'entrevoir les derniers efforts de l'indignation de Dieu qui se déploient sur JESUS-CHRIST, & qui se déploient sur lui d'une manière si accablante, qu'insensible, dirait on, aux tourmens qui lui sont faits par les hommes, il ne ressent que ce tourment intérieur, ce poids d'une colère infinie que la Justice vengeresse de Dieu lui fait porter. Aussi, quelque indigne traitement que les hommes lui fassent, vous ne l'entendez point se plaindre de leur cruauté; il souffre tout, comme un agneau, sans ouvrir la bouche. Mais il ne fauroit sentir la main de son Pere si durement appaisantie sur lui, sans que, de l'amertume de son cœur, sa bouche laisse échapper cette plainte si douloureuse & qui exprime si bien la profonde angoisse dont son Ame étoit saisie: *Mon DIEU, mon DIEU, pourquoi m'as-tu abandonné?*

Mais ce qui releve infiniment le prix de cette mort, c'est la souveraine dignité de la Personne qui l'a soufferte. Car enfin, outre que JESUS-CHRIST étoit un Homme parfaitement saint, parfaitement Juste; qu'il avoit parfaitement accompli la Loi; outre cela, dis-je, il étoit Dieu:

AA. XX. DIEU a racheté l'Eglise par son Sang.

28.

Heb. I. 3. Oui, mes Freres, celui qui a fait par soi-même la purgation de nos péchés étoit la resplendeur de la Gloire & la marque

engravée de la Personne du Pere, soutenant toutes choses par sa parole puissante: & c'est à cela sans doute que l'Apôtre a égard, quand, pour prouver que les Fideles sont desormais à couvert de la condamnation, il dit non simplement, CHRIST est mort, mais, CHRIST est celui qui est mort. Ce n'est pas un simple Homme, les hommes sont tous pécheurs, incapables de porter leur propre fardeau; comment pourroient-ils porter celui des autres? Ce n'est pas un simple Ange: les Anges se cachent, se couvrent la face de leurs ailes, parce qu'ils ne peuvent soutenir l'éclat de la Majesté de Dieu; & comment pourroient-ils supporter les ardeurs de sa colere? C'est le Fils propre, le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même benit éternellement avec son Pere: & que ne merite point la mort d'un Homme Dieu? Quel Sacrifice

fice faudroit-il, si celui-là ne suffisoit pas pour expier le péché? Disons-le en passant. Ces Héretiques, qui nient la Divinité de JESUS-CHRIST & la verité de sa Satisfaction, ravissent par-là à l'ame fidele les seuls fondemens de sa consolation & de sa joie. Si JESUS-CHRIST n'étoit qu'une simple Créature, de quel prix pourroit être devant Dieu la mort qu'il a soufferte? Et s'il n'avoit pas satisfait pour moi, qu'aurois-je à répondre à mon Juge, lorsqu'il me convaincra d'avoir violé ses Loix? Mais quand je vois d'un côté, que celui qui souffre donne, par l'union qu'il a avec la Divinité, un prix infini à ses souffrances: quand je vois de l'autre côté, qu'il ne souffre que parce qu'il s'est substitué à ma place; je sens renaître mes esperances. Si c'est là une illusion que je me fais, laissez-la moi, cette illusion: qu'elle est douce! qu'elle est consolante! Mais, non, ce n'est point une illusion. L'Évangile me confirme cette double Verité en tant d'endroits, qu'il y auroit de l'impiété à en douter. A l'ombre d'un tel Redempteur, arrosé, inondé du sang d'une si grande Victime, je ne crains plus rien désormais, ni le monde, ni le Démon, ni la Loi, ni la mort, ni l'Enfer, ni la Justice même de Dieu qui n'a plus rien à me demander. Que les Ennemis de mon salut m'accusent, je les défie de me faire

condamner : *Qui est-ce qui condamnera ?*

**CHRIST** est celui qui est mort.

1 Cor.  
XV. 19.

Mais que dis-je ? La mort seule de **JESUS-CHRIST** ne suffit pas pour nous donner cette Confiance. S'il n'eût fait que mourir, & qu'il fût toujours demeuré dans le Tombeau ; nous serions aussi, de notre côté, toujours demeurés sous la condamnation. *S. Paul* dit ailleurs que *si nous n'avions esperance en CHRIST que dans cette vie seulement, nous serions les plus miserables de tous les hommes.* Il y a des Interpretes qui veulent que le premier sens, que ces paroles offrent à l'esprit, ne soit point celui que l'Apôtre avoit en vue. Ils prétendent que, par la vie dont il parle, il faut entendre non pas notre propre vie, la vie que nous traînons ici-bas ; mais la vie de **JESUS-CHRIST** sur la Terre. Car il a dessein de prouver, dans ce Passage, la Résurrection de **CHRIST**, pour en inférer la notre ; & il ajoute, immédiatement après : *Mais maintenant CHRIST est résuscité.* Or la vie de **JESUS-CHRIST** sur la terre comprend en même tems sa mort, laquelle, aussi bien que sa vie terrestre, est ici opposée à sa Résurrection. Voici donc, selon ces Interpretes, de quelle maniere on pourroit paraphraser ces paroles de *S. Paul* : Si nous avons seulement esperance en la vie & en la mort de **JESUS-**

**CHRIST**

CHRIST sur la terre ; en cette vie si traversée , en cette mort si honteuse : s'il n'y avoit pas une Résurrection de CHRIST pour relever notre esperance , & pour nous appliquer les fruits de sa mort ; notre Foi seroit vaine , nous serions encore dans nos péchés ; & , renonçant , par une esperance trompeuse , aux biens , aux douceurs , à tous les avantages du Siecle présent , nous nous rendrions de tous les hommes les plus miserables. Cette Interpretation est sans doute plus ingénieuse qu'elle n'est solide. Mais si ce n'est pas là la pensée de *S. Paul* , dans ce Passage de l'Épître aux *Corinthiens* , c'est du moins sa pensée dans notre Texte ; puisqu'il y déclare que la Résurrection de CHRIST emporte quelque chose de plus , pour notre justification , que sa mort : *Qui est-ce qui condamnera ? CHRIST est celui qui est mort ; & , qui plus est , qui est résuscité.*

En effet , si JESUS-CHRIST n'eût pas accompli tout ce qu'il avoit entrepris pour notre salut , il ne seroit point résuscité. Un criminel , renfermé dans les Prisons d'un Juge incorruptible , n'en sort jamais qu'il n'ait subi toute la peine à laquelle la Loi le condamne. Un Répondant , qui est entre les mains de la Justice , n'est jamais relâché qu'après l'entier paiement de la dette pour laquelle il s'étoit

obligé. De même , JESUS-CHRIST s'étant volontairement chargé de nos péchés , pour en faire l'expiation , & aiant, dans ce dessein , comparu devant Dieu son Pere , comme devant le souverain Juge du Monde ; il ne pouvoit être absous qu'il n'eût contenté sa Justice , & païé , jusqu'au dernier quadrin , pour ceux à la place desquels il s'étoit mis. Ainsi, cette Résurrection glorieuse , par laquelle il est sorti des Prisons de la Justice divine , est une preuve certaine de l'efficace de sa mort , d'où il s'ensuit , qu'elle est en même tems pour nous comme une espece d'aquit , par lequel Dieu déclare qu'il est satisfait , & qu'il ne nous demande plus rien. C'est pour cela que l'Apôtre , dans un des Chapitres précédens , fonde notre Justification sur la Résurrection de CHRIST :

Rom. IV.  
25.

*Il est mort pour nos offenses , il est résuscité pour notre Justification.* C'est pour

1 Corinth.

XV. 17.

*cela qu'ailleurs il déclare , que si CHRIST n'étoit pas résuscité , nous serions encore dans nos péchés.* C'est pour cela qu'ailleurs

encore il rapporte la Résurrection de CHRIST à Dieu , considéré comme Dieu de Paix , c'est-à-dire , comme Dieu pro-

Heb.

XIII. 20.

*pice & appaisé : Le Dieu de Paix a ramené des morts le grand Pasteur des Brebis.* Oui , mes Freres , sous l'Evangile la Victime qui a été immolée pour nous reprend une nouvelle vie : bien différente

rente de ces Victimes anciennes , qui , sous la Loi , souffroient la mort pour toujours ; ou de ce Bouc , qui , chargé des péchés d'*Israël* , étoit envoyé dans le désert sans en revenir jamais. **JESUS-CHRIST** n'est sorti de la vie , que , comme la Colombe sortit autrefois de l'Arche , pour y retourner , & pour nous apporter , de la part de Dieu , le Rameau d'Olive , Simbole de la Paix. Sa mort a fait monter vers Dieu une odeur d'apaisement , & sa Résurrection nous apprend que Dieu est appaisé : l'une a été le prix de notre Redemption ; l'autre est le fondement de l'assurance que nous avons d'être rachetés.

Ajoutons encore que la Résurrection de **CHRIST** sert à nous garantir de la condamnation , entant que par elle **JESUS-CHRIST** a été en état d'entrer dans le Sanctuaire céleste , comme autrefois le souverain Sacrificateur sous la Loi entroit dans le Lieu très-saint , pour y interceder auprès de son Pere en faveur de ceux qui croient en lui. Là il fait fumer son sang précieux , *toujours frais & vivant* , si j'ose le dire. Là il expose les illustres cicatrices des plaies qu'il a reçues dans le Combat qu'il a si glorieusement soutenu , & dont il est si heureusement sorti victorieux , contre le Diable & contre ses Anges , pour les intérêts de  
la

la gloire de Dieu : & , par ces marques si touchantes de son obéissance , il dispose efficacement son Pere à oublier les péchés de ses Fideles , à les garder de tout mal , à envoyer son Esprit d'adoption dans leur cœur , pour rendre témoignage à leur esprit qu'ils sont du nombre de ses Enfants , & qu'ils auront part un jour à son céleste Heritage. C'est ce que l'Apôtre déclare dans la suite de notre Texte , ajoutant que CHRIST est assis à la droite de DIEU , où il fait Requête pour nous. Après cela , qui est-ce qui nous condamneroit encore ? Seroit-ce Dieu ? Mais étant justifiés par la Foi , nous avons paix envers Dieu par JESUS-CHRIST notre Seigneur. Seroit-ce la Loi ? Mais CHRIST nous a delivrés de la malediction de la Loi , quand il a été fait malediction pour nous. Seroit-ce notre propre conscience ? Mais si notre cœur nous condamne , DIEU certes DIEU , qui est plus grand que notre cœur , est celui qui nous justifie. Que Sina donc se taise , que ses feux s'éteignent , que ses foudres se retirent : ce ne sont que de vains Fantômes , qui ne peuvent nous faire de veritable mal. Et toi , ô mon Ame , ne t'abats plus , & ne fremis plus au-dedans de moi ! Attens-toi à DIEU , dont le regard est la delivrance même.

Rom. V.  
1.

Gal. III.  
13.

I Jean  
III. 20.

Pseaume  
XLII. 6.

## APPLICATION.

J'entre ici dans mon Application, mes Freres, & je remarque d'abord combien est fausse la délicatesse de ceux qui trouvent mauvais qu'on parle aux Fideles de la certitude de leur salut; qui voudroient qu'on fit perpetuellement, de la Chaire de JESUS-CHRIST, une Chaire de *Moïse*; qu'un Prédicateur de l'Evangile fit toujours gronder le tonnerre, qu'il fût toujours armé de foudres & de malédictions contre les Transgresseurs. Distinguons, parmi ceux qui nous écoutent, les veritables Chrétiens d'avec ceux qui ne le sont que de nom: confondons ceux-ci, étonnons-les, mettons-leur devant les yeux *la frayeur du Seigneur*, pour les pousser & les amener à la repentance & à la Foi. Mais est-ce qu'il n'y a dans nos Assemblées que de ces sortes de gens? N'y a-t-il point parmi nous de Résidu, de veritables Fideles? Si l'on effraie les uns, ne pourra-t-on consoler les autres? Un Ministre de l'Evangile, qui est un Ambassadeur de Paix, ne parlera-t-il jamais que de Guerre? Et quand nous sera-t-il permis de parler aux Chrétiens *selon leur cœur*, s'il ne l'est pas dans un jour comme celui-ci, où nous devons supposer que, après les exhortations qui leur ont été faites

tant

tant en particulier qu'en public, ils se font rendus dans ce Temple purifiés du vieux levain de la corruption & de la malice, afin d'être en état de célébrer dignement la *Pâque* au Seigneur? Quand nous sera-t-il permis *d'annoncer de bonnes nouvelles à Sion*, si ce n'est dans un jour comme celui-ci, où elle célèbre la mémoire de la Mort & de la Résurrection de son Divin Redempteur; les deux grands appuis de sa joie, de sa consolation, de son esperance?

Je laisse donc là les Infideles, s'il y en a encore parmi nous: & Dieu veuille que ce que je vais dire puisse les toucher d'une sainte Jalousie, qui les porte à renoncer à leur infidélité, & à se rendre tels, qu'ils puissent s'appliquer les douces consolations que je vais donner aux autres. Je m'adresse uniquement à vous, Elus & bien-aimés de Dieu. Puisque vous avez été lavés de vos péchés dans le sang de JESUS-CHRIST, que vous avez reçu le sentiment de votre élection par la Foi, que vous avez été élevés jusqu'à l'adoption des Enfans de Dieu; vous pouvez, vous le devez même, marcher en assurance dans le reste de la carrière que vous avez encore à fournir: persuadés que rien ne mettra jamais de véritable obstacle à votre salut. Que les Pécheurs, qui s'endurcissent dans le péché,

qui

qui sont toujours esclaves de la corruption, qui violent la Loi, qui foulent aux pieds l'Évangile, que ces gens-là soient toujours dans la fraieur & dans l'agitation, je n'en suis pas surpris; je le ferois beaucoup plus si cela n'étoit pas. Mais pour vous, mes Freres, qui croiez en JESUS-CHRIST de tout votre cœur, qui l'aimez ardemment, qui faites sincerement tous vos efforts pour vivre d'une maniere conforme à votre céleste vocation, qui êtes les amis du Seigneur JESUS & ses Disciples fideles: ah! vous devez moderer ces craintes & ces inquietudes que le souvenir de vos péchés passés, ou le sentiment de votre propre foiblesse, ou les oppositions des Ennemis de votre salut pourroient faire naître dans votre Ame. Et quoi! êtes-vous assés étrangers à *Jerusalem* pour ignorer les choses qui y sont arrivées dans nos jours? Ne savez-vous pas que JESUS-CHRIST est mort & qu'il est résuscité? Pourriez-vous vous imaginer que la mort du Fils de Dieu fût vaine, & que Dieu demandât quelque chose de plus grand prix? Ou bien penseriez-vous que ce Divin Sauveur, qui, après avoir repandu pour vous tout son sang, est maintenant glorieusement assis à la droite de Dieu, pût vous abandonner; vous qu'il a rachetés par un si grand Sacrifice?

On

On peut, il est vrai, vous condamner à perdre les biens que vous possédez sur la terre; vos heritages, vos parens, vos enfans: on peut vous condamner à traîner un long & triste exil dans des Pais éloignés du votre, à la charge peut-être de ceux qui ont eu la charité de vous recueillir: on peut vous condamner à perdre la vie, & vous effacer du Livre des vivans. Mais d'entreprendre de vous priver de la portion qui vous a été destinée dans l'heritage du Ciel, de vous arracher à l'amour que vous porte votre Sauveur, qui est en même tems & votre Pere, & votre Frere, & votre Epoux, & votre Heritage, & votre unique Trésor, & votre tout; de vous bannir de cette Assemblée spirituelle & invisible, qui compose le Corps mystique de CHRIST, d'effacer votre nom du Livre de Vie: ah! vous seriez ingrats envers votre Sauveur, si vous aviez seulement la pensée qu'il pût permettre qu'un tel dessein eût du succès.

Vous êtes dès maintenant les Enfans de Dieu; mais ce que vous ferez n'est pas encore apparu: seulement savez-vous qu'après que le Sauveur sera apparu, vous vous trouverez semblables à lui, parce que vous le verrez tel qu'il est. O que bienheureux ceux qui sont tels! O que bienheureux est l'homme duquel l'iniquité est

*Psalme*

*XXXII. I.*

*2.*

*est quittée, & duquel le péché est couvert!*  
*O que bienheureux est l'homme auquel*  
*Dieu n'impute point la transgression, &*  
*dans l'esprit duquel il n'y a point de*  
*fraude!* Heureux Fideles! d'être assurés  
que dans votre course vous gagnerez le  
Prix, que dans vos combats vous rem-  
porterez la Victoire, que, malgré les  
tempêtes & les agitations dont vous êtes  
battus, vous arriverez au Port, & que  
toutes les oppositions, tous les efforts de  
vos Ennemis ne serviront qu'à rehausser  
l'éclat de votre Triomphe.

Venez, mes chers Freres, venez re-  
cevoir de nouveaux gages, de nouvelles  
assurances, de nouveaux sentimens de vo-  
tre bonheur, à la Table sacrée. Venez,  
Ames toujours affamés de Justice, venez  
manger de ce Pain descendu du Ciel,  
afin que vous ne mouriez jamais. Venez,  
Ames toujours alterées de la Grace, ve-  
nez puiser à cette source les Eaux qui  
rejaillissent jusqu'à la Vie éternelle. Ve-  
nez, Créatures mortelles, venez cueillir  
& manger les Fruits de cet Arbre de Vie,  
afin que votre mortalité soit changée en  
immortalité. Vous voyez ici le Redemp-  
teur mort; mais vous savez qu'il est vi-  
vant. Vous le voyez rompu & brisé; mais  
vous savez qu'il est couronné de Gloire  
& d'Honneur. Vous le voyez crucifié à  
vos yeux; mais vous allez bien-tôt le sen-

tir réusciter dans votre cœur ; & vous animer d'une vie nouvelle. Que dis-je ? Vous allez le sentir non seulement réusciter dans votre cœur ; mais tirer, entraîner, élever votre cœur & vos affections avec lui dans le Ciel , afin que là où il est vous soiez aussi , & que , prosternés en la présence de Dieu , vous joigniez vos soupirs , vos vœux , vos bénédictions à son Intercession puissante , pour rendre graces à Dieu de son Don inénarrable , & pour le conjurer de vous garder toujours en son Amour.

Après tout , mes Freres , souvenons-nous toujours à quoi nous appelle cette double circonstance de l'Histoire de JESUS-CHRIST , dont nous solemnisons aujourd'hui la memoire. CHRIST est mort : ainsi devons-nous nous-mêmes être morts au péché. CHRIST est réuscité : ainsi devons-nous nous-mêmes être vivans à la Justice ; morts au monde , vivans à Dieu ; morts à l'égard du vieil homme , vivans à l'égard de l'homme nouveau. Et comme JESUS-CHRIST étant réuscité ne meurt plus , nous aussi , réuscités avec lui , devons conserver précieusement la salutaire vie que nous avons allumée à la fienne , évitant soigneusement tout ce qui pourroit l'affoiblir & l'éteindre , la fortifiant de jour en jour par de frequens actes de Foi & d'Amour ,

par

par de saintes Meditations , par d'ardentes Prieres , par la constante pratique de toute sorte de vertus ; jusqu'à ce que nous soions parvenus à cet auguste Séjour, où nous ne ferons plus exposés au danger de la perdre. Dieu lui-même veuille nous y conduire par sa grace. *Le Dieu* Heb. XIII.  
*de Paix , qui a ramené des morts le* 20. 21.  
*grand Pasteur de Brebis , par le sang de l'Alliance éternelle , savoir notre Seigneur JESUS-CHRIST , vous rende accomplis à toute bonne œuvre pour faire sa volonté ; faisant en vous ce qui est agréable devant lui par JESUS-CHRIST : auquel, comme au Pere & au S. Esprit , un seul Dieu benit & glorieux éternellement , soit Honneur , Gloire & Louange , & dans le Siecle & dans l'Eternité. Amen.*

*Priere avant le Sermon.*

**G**Rand Dieu , qui es le Pere de Notre Seigneur JESUS-CHRIST & qui par cela même es devenu le nôtre , tu nous vois humiliés sous tes yeux , pour te rendre graces du fond de notre cœur de ce que tu as bien voulu , en tes infinies compassions , nous donner un Redempteur qui a si puissamment & si magnifiquement accompli l'Ouvrage de notre salut. D'abord , il est vrai , ce Libe-

rateur sembloit un ver & non pas un homme, incapable de se sauver lui-même, bien-loin d'être capable de sauver les autres : né dans la plus obscure condition, revêtu de la forme de serviteur, dénué des biens & des commodités de la vie, exposé à la contradiction de tous les hommes ; frappé, moqué, injurié, attaché enfin à un bois infame, & expirant entre deux Brigans.

Mais bien-tôt, Seigneur, cette Pierre, que les édifiens avoient rejetée, est devenue la maitresse Pierre du coin : bien-tôt ce Redempteur si méprisé a effacé la honte & l'opprobre de sa mort, par une Résurrection glorieuse : bien-tôt il est sorti du Tombeau, & il en a fait sortir nos esperances avec lui. C'est de ce grand Evenement que nous célébrons la memoire dans ce jour : jour heureux où le Soleil de Justice a dissipé les nuages qui l'environnoient, & a étendu de tous côtés ses ailes qui portent la santé ! Jour heureux où la vie & l'immortalité ont été mises en lumiere. Seigneur, donne-nous de nous y rejouir saintement en toi, & que les sacrifices d'actions de graces que nous t'y présenterons te puissent être agréables.

O Dieu, fais-nous bien connoître ton CHRIST, & la vertu de sa Résurrection, & la communion de ses suffrages, en sorte qu'étans rendus conformes à sa mort,

mort, nous puissions, aussi en quelque maniere, parvenir avec lui jusqu'à la Résurrection des morts, en sortant du Tombeau de la corruption, dans lequel nous avons été ensevelis jusques ici, marchant en nouveauté de vie.

Donne, pour cet effet, à celui que ta Providence appelle maintenant à parler de ta part à ton Peuple, toutes les dispositions qui lui sont nécessaires pour s'acquiescer dignement d'une Commission si auguste & si importante. Embrase son cœur de ton amour & d'un saint zèle pour ta Gloire, afin qu'il puisse alumer le même feu dans le cœur de ses Freres. Ouvre sa bouche, délie sa langue, affermi sa memoire, purifie ses levres, & donne-lui une sainte & chrétienne liberté à détailler droitement ta Parole.

D'un autre côté, prépare les cœurs de ceux qui l'écouteront, afin qu'ils ne méprisent point le précieux trésor de ta Grace, qui leur sera présenté dans un simple Vaisseau de terre; mais qu'ils la recoivent avec joie, avec empressement, avec une sainte avidité. O Dieu, donne efficace à ta Parole, afin qu'elle ne retourne point à toi sans effet; mais que cette Semence salutaire produise en nous tous des fruits de Justice, de Sainteté & d'Innocence qui te soient agréables, & qui nous fassent trouver grace devant toi. Nous te le de-

mandons au Nom très-précieux , par les merites infinis , & par la Priere très-parfaite de ton Fils bien-aimé, &c.

*Priere après le Sermon.*

**O** Dieu & Pere de Misericorde, veuille regarder d'un œil propice & appaisé cette Assemblée chrétienne, Esprit de sanctification, viens-en purifier tous les cœurs & toutes les consciences des œuvres mortes. Esprit de Grace, viens accompagner de ta Vertu toute-puissante l'usage que nous allons faire de ces sacrés Simboles, & appliquer salutairement à notre Ame tous les fruits de la mort de JESUS-CHRIST qu'ils nous représentent. Esprit de Vie, viens nous animer tous d'une vie nouvelle & céleste. Esprit d'Adoption, viens rendre témoignage à notre esprit que nous sommes Enfans de Dieu. Seigneur JESUS, qui frappes maintenant à notre porte, voici, nous t'ouvrons; viens, entre chez nous, viens faire la Cène (ou le Souper) avec nous, comme nous avec toi. Misericordieux Redempteur, après être mort pour nos offenses & résuscité pour notre justification, toi qui es la Résurrection même & la Vie, viens être l'Ame de nos Ames; viens vivre toi-même en nous, afin que désormais nous ne vivions plus que pour toi, & qu'un jour nous puissions vivre & regner avec toi dans toute l'Eternité: Amen.